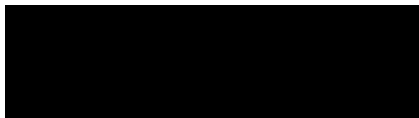


PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 4 octobre 2023



**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2023-2024.262**



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 16 septembre dernier, visant à obtenir :

« [...] Pour les RI-RTF sous la LRR, le nombre d'utilisateurs par niveau de service à l'enfance et à l'adulte.

- Combien d'utilisateurs de niveau 1 à l'enfance.
- Combien d'utilisateurs de niveau 1 à l'adulte
- Combien d'utilisateurs de niveau 2 à l'enfance
- Combien d'utilisateurs de niveau 2 à l'adulte
- Combien d'utilisateurs de niveau 3 à l'enfance.
- Combien d'utilisateurs de niveau 3 à l'adulte
- Combien d'utilisateurs de niveau 4 à l'enfance
- Combien d'utilisateurs de niveau 4 à l'adulte
- Combien d'utilisateurs de niveau 5 à l'enfance.
- Combien d'utilisateurs de niveau 5 à l'adulte
- Combien d'utilisateurs de niveau 6 à l'enfance
- Combien d'utilisateurs de niveau 6 à l'adulte
- Séparé par région administrative

J'aimerais aussi avoir le nombre d'utilisateurs par niveau de service pour les RI sous la LSSSS, séparé par région administrative. » (*sic*)

... 2

À cet égard, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les renseignements demandés et détenus par le ministère.

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

<https://www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/>

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

[REDACTED]

Robin Aubut-Fréchette

p.j. 1